



Pour bénéficier de l'avance immédiate au moment de votre paiement.

Ce qu'il vous faut :

Votre numéro de devis sous cette forme : 'Votre numéro de devis pour l'ouverture de votre compte Accès SAP est 1234AAAA (). Indispensable pour profiter de l'avance immédiate dès votre première facture.*

(est un exemple*

Votre adresse courriel (e-mail) et mot de passe

Votre numéro fiscal

Votre RIB/IBAN

Ce que vous avez à faire :

Vous vous inscrivez au service sur

<https://particulier.acces-sap.fr/inscription/identification/1>

Vous recevez un courriel (e-mail) pour activer votre compte sur :

<https://www.particulier.urssaf.fr/>

*Quand votre facture est éditée, vous la validez sur votre espace client **Accès SAP**.*

L'Urssaf vous notifie d'une nouvelle demande de paiement.

*Vous disposez de 48h pour valider votre demande de paiement sur votre compte **URSSAF**.*

Si vous ne faites rien, ça se fait tout seul (Cool, non ?) et l'Urssaf ne vous prélève que 50% du montant de votre facture sur votre compte bancaire.

Et puis c'est tout !

Et si c'est trop compliqué pour vous

Faites-vous aider par un proche ; c'est prévu.

Oui, c'est un peu plus long la première fois, mais ça en vaut la peine !

L'Equipe **SERVI-NET**